

Acte officiel de la fondation de la paroisse Les Saints Anges Gardiens

L'an 1664, le dix-huitième jour d'octobre, à l'issue de la messe célébrée dans la maison de Jean Trudel, en conséquence de la convocation par deux fois réitérée par M. des Maizerets y faisant pour lors les fonctions curiales, par l'ordre de Monseigneur l'illustrissime révérendissime Evêque de Pétrée, Vicaire Apostolique en la Nouvelle-France, et nommé par le Roy, premier évêque dudit pays, tendante à ce que les habitants eussent à s'assembler pour procéder à la nomination et élection de trois marguilliers pour la première fois les dits habitants étant restés au nombre de vingt-deux des plus considérables, savoir : Raymond Pagez dit Quercy, Pierre Maheu dit Hazards, Jacques Goulet, Jean Trudel, Michel Hénault, Pierre Tremblay, Pierre Gendreau, Louis Garneau, Louis Saucier, Jacques Nourry, Jacques Marrette dit Lépine, François Hébert, Robert de la Berge, René Brisson, Laurent Gignard, Antoine Andrieux, Antoine Gaboury, Jacques Jacquereau, Jean Clément, Louis Lesage, Antoine Lefort, Charles Garnier; lesquels procédèrent à l'élection des deux marguilliers par suffrages secrets et élurent à la pluralité des voix pour premier marguillier Jacques Goulet et pour second marguillier Raymond Pagez, pour troisième Pierre Maheu dit des Hazards, lesquels ont été chargés de prendre le soin de recueillir les dons et aumônes qui seront faits pour la bâtisse d'une église, presbytère et autres choses concernant l'établissement de leur paroisse et leur ont donné plein pouvoir d'employer ce que chacun aura donné à ladite bâtisse et presbytère ; n'entendant pas lesdits marguilliers ayant pouvoir d'engager en aucune manière la communauté sans son consentement. Il a de plus été résolu que tous les ans l'on procéderait à l'élection d'un nouveau marguillier, pour succéder à celui des trois qui serait le premier et le plus ancien, lesquels se conformeront en tout ce qui concerne l'administration de leur charge et à ce qui se pratique en l'église de Notre-Dame de Québec